

Comme je le disais dans mon précédent mail, je ne serai, malheureusement, pas à la téléconférence. Je vous fais parvenir quelques commentaires après lecture (rapide) de la version française :

Du chapitre 1.3.

Je trouve qu'il y a une contradiction entre le point e) (mise en place par le Gouvernement) et le point f)vii. je ne vois pas comment articuler la responsabilité du gouvernement et celle du MSG?

Au point 2.3, je ne vois pas comment le MSG peut-il marquer son accord sur un exercice comptable. je pense que ceci relève de la responsabilité d'un certain nombre de structures de l'Administration (Ministère des Finances, Cour des Comptes et Assemblée nationale). Et je doute que dans l'immédiat, les Etats voudront changer radicalement leur "Constitution" car cela peut relever de la loi fondamentale. Ce qui peut amener les Etats à aller jusqu'au référendum.

Quand au chapitre 3.4. Sa mise en oeuvre va exiger des efforts "considérables" de la part des pays, même si ces demandes sont totalement justifiées. Le point a) soulève la question de la "valeur retenue" qui fait souvent l'objet de calculs sporadiques et contenant des incertitudes dès qu'on parle du secteur informel.

Le point 3.7 soulève la question de l'affectation "ciblée" des revenus provenant des industries extractives. Quand on se réfère à la nomenclature budgétaire de la plupart des pays "francophones", on constate le principe de l'unicité de "caisse", c'est à dire en gros, un panier commun qui constitue le budget. L'application de ce point 3.7 va demander aux Etats d'adapter leurs nomenclatures budgétaires ou tout au moins la réactiver (budgetisation annexe) dans le sens d'une visibilité plus accrue. D'où des réformes ou tout au moins un changement de comportement.

Au vu de ce qui précède, un important effort de sensibilisation, de dissémination et d'information de cette révision est plus que nécessaire pour nous garantir une chance de réussite dans l'avenir de l'ITIE. car l'avenir de l'ITIE n'est pas de "radier" les "pays qui ont des difficultés" mais bien au contraire de les amener "progressivement" à changer leur mode de gestion dans l'intérêt de tous.

Il s'agit de quelques commentaires que je vous demande, si possible, de faire part à la téléconférence

Désolé pour la téléconférence, encore.

Cordialement

Askia